

**DEMANDE D'ACCORD DE PRINCIPE AU SUJET DE LA SUBVENTION DE L'ÉTAT POUR L'ACQUISITION DE
MATÉRIEL AGRICOLE OU DU MATÉRIEL D'ÉLEVAGE¹**

L'accord de principe ne sera définitif qu'après présentation des pièces justificatives nécessaires lors de la demande de subvention et vérification de la conformité de ces pièces par l'Administration

JE SOUSSIGNE :

Nom et prénom :
CIN n° :
Raison sociale :
CT/CDA/CMV :
Adresse complète de l'exploitation agricole :
Douar :
Commune Rurale :
Cercle :
Province :
Adresse de correspondance :

ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS SUIVANTES :

1. Caractéristiques de l'exploitation :			
Superficie totale de l'exploitation :			
▪ Irrigué :	Ha	▪ Bour :	Ha
▪ Superficie plantée :	Ha		
Statut de la terre :			
▪ Melk :	Ha	▪ Collectif :	Ha
▪ Réforme agraire :	Ha	▪ Autre:	Ha
Mode de faire valoir :			
▪ Direct:	Ha	▪ Indirect :	Ha
Effectif du cheptel :			
▪ Bovins :	Têtes	▪ Ovins :	Têtes
▪ Caprins :	Têtes		
2. Déclare avoir bénéficié depuis le 4 mars 2010 des aides de l'Etat pour l'acquisition du matériel suivant :			
Type de matériel :			
Nombre d'unités :unitésunitésunités
Date d'octroi de la subvention :			
Montant de la subvention en Dhs :			
3. Déclare être en possession de (nombre) tracteurs à la date de la présente demande ²			

DEMANDE PAR LA PRESENTE UN ACCORD DE PRINCIPE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL CI-APRES :

Type de matériel :			
Nombre d'unités :unitésunitésunités

DANS LE CADRE DU REGIME :

Hors agrégation <input type="checkbox"/>	Projet d'agrégation <input type="checkbox"/>		
	N° projet :	Filière :	Agrégateur :

M'ENGAGE A RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Je m'engage à présenter, lors de la demande de subvention et selon la procédure en vigueur, les documents justifiant les informations fournies dans la présente demande d'accord de principe.
- J'assume entièrement toute la responsabilité découlant de cet accord de principe en cas de (i) non justification totale ou partielle des informations fournies dans la présente demande, ou de (ii) rejet des pièces justificatives par l'administration, ou de (iii) non-conformité du matériel acquis suite à cet accord de principe, aux normes techniques mises en place par le Ministère de l'Agriculture.

¹ Demande à établir en deux exemplaires

Demande déposée au Guichet Unique contre récépissé de dépôt.

Vérifier que cette demande est imprimée en recto-verso

La signature légalisée du postulant et l'avis de l'administration sont au verso de la présente demande

² A renseigner uniquement pour le cas du matériel tracté

Signature légalisée du demandeur

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			
Accord de principe de l'administration³		n°/....., le :.....	
Type de matériel :			
FAVORABLE dans la limite de :unitésunitésunités
DEFAVORABLE :			
VISA DU RESPONSABLE DU GUICHET UNIQUE		APPROUVE PAR LE DIRECTEUR OU SON REPRESENTANT	

³ Le postulant dispose d'un délai initial de 12 mois à compter de la date de l'accord de principe pour réaliser son projet et déposer la demande de subvention y afférente. Tout dossier de demande de subvention déposé après expiration de ce délai initial sera définitivement rejeté.

Le postulant dispose d'un délai supplémentaire exceptionnel de 6 mois à condition qu'il en fasse la demande accompagnée des justificatifs nécessaires avant l'achèvement du délai initial. Tout dossier de demande de subvention déposé après expiration de ce délai supplémentaire, quand il est accordé, sera définitivement rejeté.

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER N°

Le dossier de demande de l'accord de principe déposé par :

Nom et prénom...../ CIN n° :.....

Raison sociale

au titre de l'acquisition de : matériel agricole

matériel d'élevage

comprend toutes les pièces exigées par la réglementation en vigueur, sous réserve de leur vérification et validation.

Fait à, le.....
(Signature et cachet du Responsable du
Guichet unique)